



PASSERELL EN 2024

Rapport d'activités

LUXEMBOURG

MARS 2025

AU SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
(RE)DÉCOUVREZ PASSERELL	4
RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE 2024	6
ÉCOUTER, INFORMER ET ACCOMPAGNER Au coeur de notre permanence d'accès aux droits	9
PLAIDOYER Relayer les voix des plus vulnérables	17
SENSIBILISATION Pour une société plus ouverte et respectueuse des droits	29
SOCIALISATION Créer du lien entre nouveaux·elles arrivant·es et résident·es	35
NOTRE IMPACT Les résultats de notre action sur le terrain	39
NOS RESSOURCES Se donner les moyens d'accomplir notre mission	44

ÉDITORIAL

L'année 2024 fut marquée par des défis majeurs mais aussi par de grandes avancées pour Passerell. Dans un contexte où les droits fondamentaux des personnes exilées sont plus que jamais menacés, **notre engagement s'est intensifié**, porté par une équipe dévouée et le soutien indéfectible de notre réseau de bénévoles et partenaires.

Face aux nombreuses difficultés rencontrées – que ce soit l'exclusion de certains demandeurs de protection internationale des dispositifs d'hébergement, les lacunes dans la prise en charge des personnes vulnérables ou encore l'application de politiques migratoires toujours plus restrictives – nous avons poursuivi nos missions avec détermination. Grâce à notre permanence d'accès aux droits, **plus de 1000 rendez-vous** ont été assurés, permettant à **près de 800 personnes** de bénéficier d'un accompagnement juridique et administratif.

Nous avons également consolidé nos actions de **plaidoyer**, en nous mobilisant aux côtés d'autres organisations pour dénoncer des pratiques injustes et proposer des solutions respectueuses des droits humains. L'engagement de Passerell s'est aussi traduit par des initiatives de **sensibilisation** et de **formation**, visant à mieux outiller les professionnel·les, les bénévoles et le grand public sur les réalités vécues par les personnes exilées.

Mais 2024 a aussi été une année d'espoir et de solidarité. Nous avons vu émerger une formidable dynamique d'entraide, illustrée par l'implication croissante de bénévoles, de juristes engagé·es et de citoyen·nes désireux·ses d'agir. Nos événements de **socialisation** et nos projets, comme LEILaW ou CharterUp!, ont renforcé nos liens et permis de créer de nouvelles passerelles entre les communautés.

Ce rapport témoigne de tout ce que **nous avons accompli ensemble**. Il rappelle que, malgré les obstacles, nous pouvons faire bouger les lignes en unissant nos forces. Nous abordons 2025 avec la conviction que la défense des droits humains doit rester **une priorité absolue**.

Merci à toutes celles et ceux qui rendent cette mission possible.

L'équipe Passerell

(RE)DÉCOUVREZ PASSERELL

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Catherine WARIN

Présidente et co-fondatrice



Alexandre LABIGNETTE

Trésorier



Noëlle GÉRIN

Secrétaire



Laura MALKI

Administratrice

NOTRE ÉQUIPE SUR LE TERRAIN 7 SALARIÉES ET 2 MESURES D'ACTIVATION ONIS



Marion DUBOIS | Directrice

Ambre SCHULZ | Cheffe du projet LEILaW

Andréa MORGAN | Chargée de projet LEILaW

Keren RAJOHANESA | Juriste spécialisée en droit des victimes de violences basées sur le genre

Anke VANDEREET | Chargée de mission droits humains



Nazik FAYADI | Interprète

Gözde INAL | Assistante juriste

Elles ont rejoint notre équipe en mars 2024 :

Fiona LENERT | Juriste spécialisée en droits humains

Constance JACQUEMOT | Chargée de mobilisation



MERCI À NOS STAGIAIRES :

Zoé, Lindsay, Clara, Nigar, Célia et à nos volontaires Yara et Inès.

NOTRE ÉQUIPE BÉNÉVOLE

2024 a vu notre cellule de bénévoles juristes continuer à grandir, **18 nouvelles personnes nous ayant rejoint**, afin de soutenir les activités de notre cellule de veille et d'action juridique ou d'autres besoins identifiés par l'équipe salariée. Retrouvez davantage d'information sur la cellule de veille et d'action juridique p.12.



“

Ce qui me plaît le plus, c'est le fait de savoir que **mon bénévolat va contribuer d'une façon ou d'une autre** à l'assistance que Passerell apporte aux bénéficiaires.

*Maître Léa Ragazzini,
bénévole à Passerell depuis 2022*

”

NOS BÉNÉFICIAIRES AVEC NOUS SUR LE TERRAIN

Passerell a pu compter en 2024 sur le soutien de plusieurs demandeur·euses et bénéficiaires de protection internationale qui se sont **porté·es spontanément volontaires pour assister les hommes exilés** mis à la rue durant l'automne-hiver 2023 **dans leur nouveau quotidien**. Ce sont pas moins de **18 bénévoles** qui ont épaulé nos autres bénéficiaires dans leurs démarches au Luxembourg en les accompagnant par exemple à des rendez-vous chez des avocat·es et autres professionnel·les.

En 2024, ces bénévoles ont aussi directement soutenu notre équipe dans nos activités de **représentation** : installation et présence sur le stand Passerell lors d'événements (Francofolies, Come Together Festival, soirée d'ouverture du Black History Month) et en nous aidant à **traduire** des flyers à destination de nos bénéficiaires.

RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024



Janvier

Lancement du projet
CONCORDE



Mars

Lancement du
projet CharterUp!



Avril

Publication des
recommandations
suite au nouveau
Pacte européen
Migration et Asile



Avril & Mai

Participation à la
Duckrace et à
la randonnée
D'Echappée





Juillet & Août

Ateliers d'été



Juin

Présence au Village des Francofolies d'Esch-sur-Alzette



Septembre & Octobre

Participation au Come Together Festival, Semaine Nationale du Logement, Black History Month



Novembre

Publication de la brochure Hands-Off



Décembre

Table ronde de clôture du projet MARISOL





ÉCOUTER, INFORMER ET ACCOMPAGNER

**AU COEUR DE NOTRE
PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS**

LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS

Depuis 8 ans, Passerell accompagne les **personnes exilées en situation de vulnérabilité** pour les aider à mieux comprendre et faire usage de leurs droits. Le soutien apporté dans le cadre de la permanence se matérialise de plusieurs façons :



une écoute attentive, empathique, individuelle et confidentielle de la personne et une évaluation de ses besoins



une information neutre, complète et actuelle, délivrée dans la langue maternelle de la personne reçue



une mise en relation avec avocat·es et autres professionnel·les compétent·es (professionnel·les de santé, du travail social, etc) ;



un accompagnement administratif et juridique (rédaction de courriers, prise de contact avec les autorités, envoi de recherches et notes juridiques aux avocat·es)

En 2024 :

1088 rendez-vous assurés ;
775 bénéficiaires rencontrés ;
68 nationalités représentées ;
24 thématiques abordées (procédure d'asile, procédure Dublin, regroupement familial, droit à l'hébergement, droits de l'enfant, violences basées sur le genre).



Je te remercie beaucoup, pour avoir pris tout ce temps, de la première demande jusqu'à avoir la réponse du ministère, et pour m'aider à faire les procédures, sans toi ça ne serait pas facile, merci au fond du cœur.

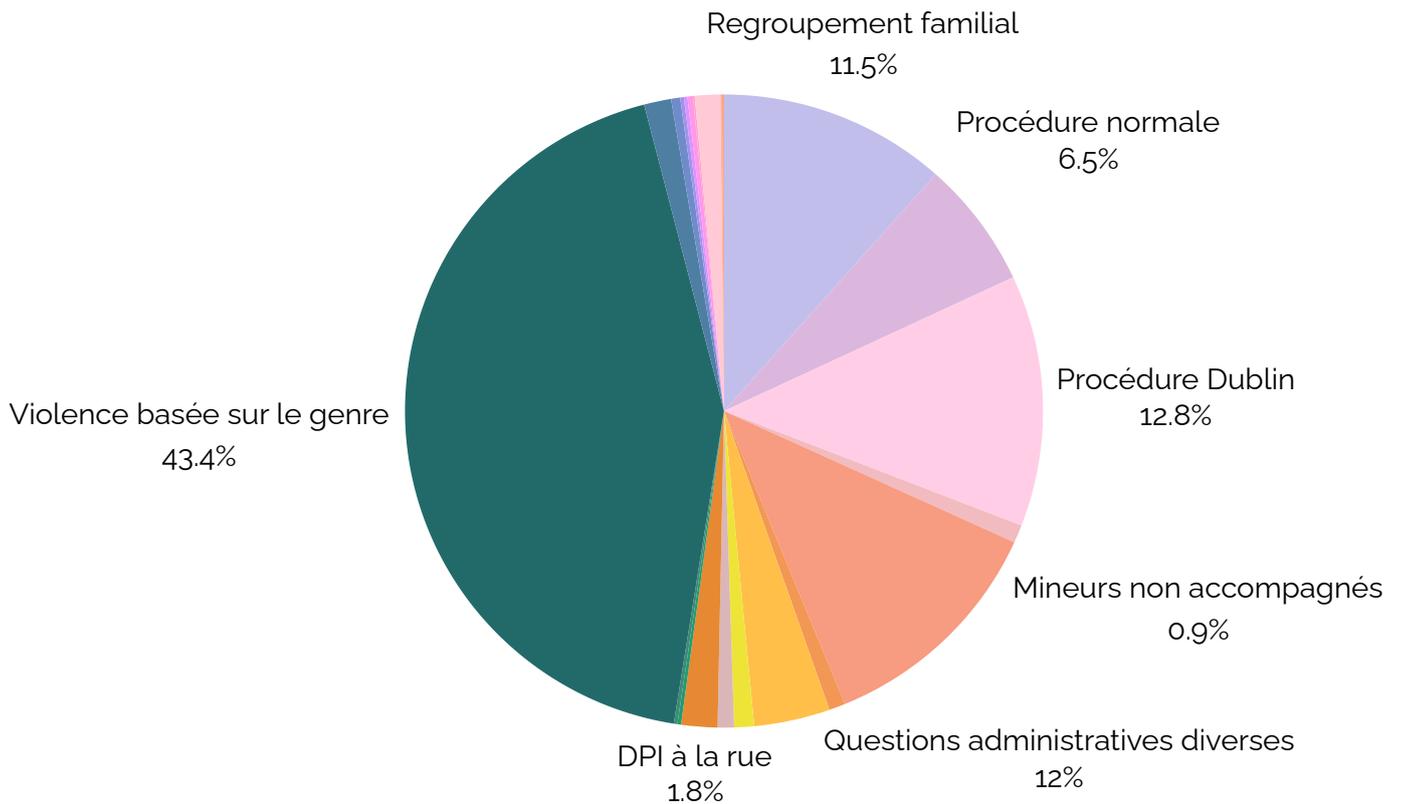
Une personne reçue et accompagnée par l'équipe de Passerell



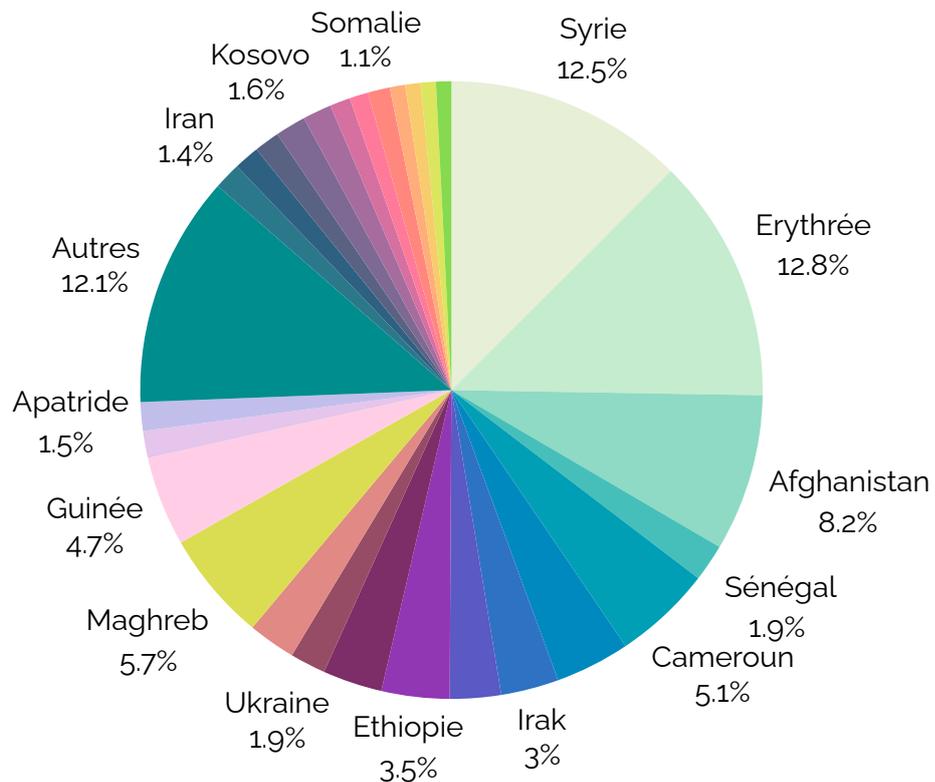
Veille du respect des droits fondamentaux et questionnement de la pratique

Cette présence quotidienne auprès des plus vulnérables rend notre équipe particulièrement **attentive à de potentielles violations** des droits fondamentaux. Grâce à la permanence, nous sommes aussi en mesure de **déceler des problèmes plus systémiques** de respect des droits des personnes vulnérables et de porter leurs voix auprès des institutions concernées. La permanence d'accès au droit constitue un outil fondamental dans **l'action de plaidoyer** de Passerell : grâce aux informations récoltées, nous pouvons questionner la pratique et entreprendre des démarches visant à les faire évoluer, dans le respect des principes de l'État de droit.

POUR QUELLES RAISONS NOS BÉNÉFICIAIRES FONT APPEL À LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS ?*



D'OÙ VIENNENT PRINCIPALEMENT NOS BÉNÉFICIAIRES ?*



*graphiques réalisés à partir des données collectées par les salariées de l'association entre janvier et décembre 2024.

CELLULE DE VEILLE ET D'ACTION JURIDIQUE PINK PAPER

La **cellule de veille et d'action juridique Pink Paper**, composée de juristes bénévoles, apporte un soutien essentiel et complémentaire aux membres de l'équipe assurant les heures de permanence.

En 2024, la cellule, qui s'est agrandie d'une dizaine de membres, s'est réunie à **6** reprises en alternant réunions de travail en ligne et en personne. En parallèle des recherches réalisées pour soutenir l'équipe dans son travail de suivi des cas individuels (en vue de la rédaction de recours par exemple), les membres de la cellule ont aussi apporté leur soutien au résumé d'arrêts pour nos newsletters juridiques (**10 newsletters publiées** en 2024).

EN PRATIQUE



Lors des permanences, les salariées identifient les besoins de recherche et d'approfondissement



Ces besoins sont ensuite partagés aux bénévoles lors de réunions régulières



Une fois le travail de recherche effectué par les bénévoles, les résultats sont diffusés soit directement à l'avocat·e de la personne concernée (dossier individuel), soit publiés sur notre site internet lorsque la recherche est d'intérêt général.

Il existe d'autres manières de nous soutenir bénévolement, si vous le souhaitez et ne disposez pas d'une formation juridique. Retrouvez toutes les informations relatives au bénévolat [ici](#). Nous avons hâte de vous rencontrer !

LEILAW

L'année 2024 fut marquée par la continuation de notre projet co-financé par l'Union européenne, intitulé **LEILaW (Listen, Exchange and Inform on - human rights- Law for Women)**. Mené depuis janvier 2023 en coopération étroite avec nos deux associations luxembourgeoises partenaires Ryse et Douri, le projet LEILaW a pour objectif la **prévention des violences basées sur le genre et la protection des femmes et des filles exilées** victimes de telles violences. En effet, dans le contexte migratoire, ces violences basées sur le genre ont des spécificités qui nécessitent un suivi particulier.

Le projet LEILaW adopte une **approche holistique** concernant la sensibilisation à la question des violences fondées sur le genre en mettant en oeuvre des **activités d'empowerment** ainsi que de **renforcement des connaissances juridiques** pour assurer une meilleure protection des femmes et enfants migrant·es confronté·es à la violence fondée sur le genre et aux violences domestiques.

L'année 2024 vit la publication de plusieurs ressources (disponibles [ici](#)) : **nos recommandations** à destination de l'ensemble des acteurs·rices qui ont un rôle à jouer dans la lutte contre les violences fondées sur le genre et la violence domestique au Luxembourg, **notre brochure Hands off Droits et ressources pour les femmes migrantes victimes de violences domestiques et les professionnel·les qui les accompagnent** réalisée avec Médecins du Monde Luxembourg et enfin **notre rapport d'activités**.

EN PRATIQUE

ACTIVITÉS D'EMPOWERMENT



Activités artistiques



Cercles de paroles

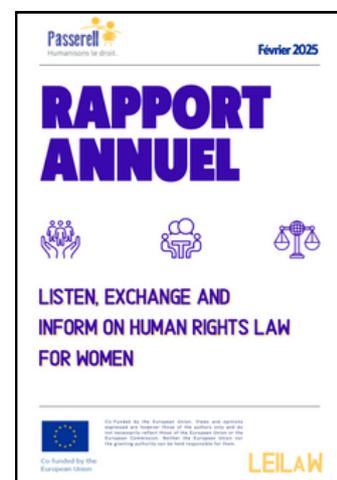
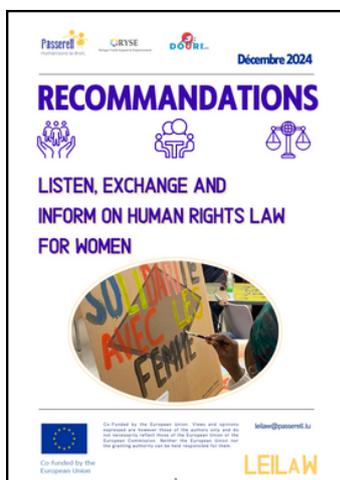
RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES JURIDIQUES



Sensibilisation et formation des professionnel·les



Permanence juridique d'accès aux droits



Financé par :



Co-funded by the European Union

En partenariat avec :



Refugee Youth Support & Empowerment



CHARTER UP!

PROMOUVOIR LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

En mars 2024, nous avons eu le plaisir de démarrer un projet co-financé par l'Union européenne, intitulé **CharterUp!**. En partenariat avec l'European Institute of Public Administration (EIPA), nous avons élaboré un projet qui vise à promouvoir et favoriser l'utilisation de la **Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne** au sein de stratégies contentieuses et non contentieuses au Luxembourg.

D'une durée de deux ans, Charter Up! s'appuie sur la **formation**, le **partage des connaissances** et l'**échange d'expériences** et de **bonnes pratiques** pour renforcer les connaissances des organisations de la société civile, des avocat·es et des personnes travaillant dans des organismes de défense des droits humains au Luxembourg en ce qui la Charte des droits fondamentaux de l'UE, et la manière d'élaborer des stratégies contentieuses pour utiliser cet **outil précieux**.

EN PRATIQUE



Permanence juridique d'accès aux droits sur 4 thématiques prioritaires : asile, droits de l'enfant, protection des données et égalité et non-discrimination



Sensibilisation et formation des professionnel·les : séminaires, table rondes et workshops thématiques



Partage d'informations et de jurisprudence pertinentes en matière de droits fondamentaux via une newsletter trimestrielle et une base de données en ligne.

LES OUTILS GRATUITS

Charter Checklist



Checklist permettant d'évaluer la possibilité et l'intérêt d'invoquer la Charte dans les affaires traitées par les professionnel·les du droit.

Charter Database

Base de données en ligne regroupant la jurisprudence relative à la Charte et mise à jour en continue (76 arrêts lors de la rédaction du présent rapport.)



Charter Newsletters



Newsletters juridiques regroupant les décisions des juridictions luxembourgeoises, européennes et internationales en lien avec la Charte et relatives aux thématiques prioritaires du projet : égalité et non-discrimination, droits de l'enfant, asile et protection des données

Charter Checkpoint

Hotline pour les praticien·nes du droit



Tous ces outils gratuits sont disponibles sur notre [site](#).

Co-financé par :

En partenariat avec :

DROITS DE L'ENFANT

En 2024, l'équipe de Passerell a continué les activités prévues dans le cadre du projet pilote **LEILaC "Listen, Exchange and Inform on Law for Children"** débuté en juin 2023 grâce au soutien de 51 International. Ce sont tout particulièrement les activités de **sensibilisation et formation des professionnel·les** afin de promouvoir l'application des textes de droits fondamentaux protégeant les enfants exilés et de partager expériences et bonnes pratiques qui ont été développées.

Conférence sur les droits de l'enfant en contexte migratoire, co-organisée avec la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg le 8 février 2024 et animée par Catherine Warin, Présidente de Passerell et Anke Vandereet, chargée de mission droits humains chez Passerell. En présence de Monsieur Charel Schmit (Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher), Madame Claudia Monti (Ombudsman du Grand-Duché du Luxembourg), Madame Noémie Sadler (Avocate à la Cour et Présidente de la Commission Consultative des Droits de l'Homme) et Madame Véronique Planès-Boissac (Chargée de protection, HCR).

EN PRATIQUE



Début mai 2024, un dernier **échange entre professionnel·les en contact avec les enfants exilé·es**, réunissant acteur·rices d'horizons différents (psychologues, (administrateur·rices ad hoc, éducateur·rices, juge aux affaires familiales) a été organisé. Cet échange fut l'occasion idéale pour les participant·es d'en apprendre plus sur leurs bonnes pratiques respectives ainsi que les obstacles rencontrés dans leur travail quotidien. en gardant toujours à l'esprit **l'intérêt supérieur des enfants exilés**.

Enfin, une **formation** sur la protection des droits fondamentaux des enfants exilés a été offerte début juin par Catherine Warin et Anke Vandereet. Le contenu de cette formation découle directement des résultats des différentes activités menées dans le cadre du projet LEIRIC.

Financé par :





UN MÉDECIN POUR TOUS

Des soins au Luxembourg depuis 2014



S OFF

pour les femmes
des violences domestiques
et celles qui les accompagnent

la brochure



Passerell
Humanisons le droit.

HANDS OFF

Droits & ressources
pour les femmes migrantes victimes
de violences domestiques
et les professionnels qui les accompagnent



...lie peu à peu comme :

NOS DÉFIS

- ▶ Faire prendre conscience qu'au Luxembourg tout le monde n'a pas accès aux soins et que les plus démunis doivent être mieux pris en charge.
- ▶ Développer un réseau national de solidarité médicale par le travail des bénévoles pour permettre un accès aux soins pour tous.

NOUS CONTACTEZ

Web : www.mdm-luxembourg.org
 Email : mdm@mdm-luxembourg.org
 Facebook : facebook.com/MdMLux
 LinkedIn : linkedin.com/company/medecins-du-monde-Luxem

97%

DE NOS PATIENTS
VIVENT SOUS LE SEUIL
DE PAUVRETÉ

30%

DES PATHOLOGIES
RENCONTRÉES
SONT CHRONIQUES



PLAIDOYER

**RELAYER LES VOIX
DES PLUS VULNÉRABLES**

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF ORDONNE À L'ÉTAT D'HÉBERGER UN DEMANDEUR DE PROTECTION INTERNATIONALE À LA RUE



Rappel de la situation

22 octobre 2023

Le Ministre de l'Asile et de l'Immigration, Jean Asselborn, annonce lors d'une conférence de presse la **suspension temporaire de l'hébergement des hommes seuls demandeurs de protection internationale en procédure Dublin**. Passerell dénonce cette décision sans précédent prise par le Luxembourg et en totale contradiction avec ses engagements nationaux et internationaux : le Grand-Duché a l'obligation de **garantir la subsistance et de protéger l'intégrité physique et mentale des demandeurs d'asile**, ce qui comprend notamment l'accès à un hébergement.

Passerell a tout de suite réagi en fournissant vêtements chauds, couvertures et tentes grâce aux dons reçus de la part de citoyen·nes engagé·es. Nous avons également accompagné ces jeunes demandeurs d'asile dans l'exercice de leurs droits : explication de la procédure, mise en relation avec des avocat·es, rédaction et partage de modèles de recours et de référés, établissement d'une stratégie contentieuse, etc. Au total, Passerell aura accompagné plus de **80 jeunes hommes**, principalement originaires du Soudan, dans leurs démarches administratives et juridiques.



En plus de cet engagement auprès des premiers concernés, nous avons décidé d'agir à une plus large échelle en déposant, aux côtés d'Amnesty International Luxembourg, de Médecins du Monde Luxembourg et de Ryse, **un recours auprès des juridictions administratives** pour contester la légalité de cette pratique et faire en sorte que celle-ci soit annulée. Plus d'un an après avoir déposé le recours, nous sommes encore dans l'attente d'un jugement du Tribunal, que nous espérons obtenir avant l'été 2025.



8 mars 2024

Après des mois de dur labeur durant lesquels les salariées et bénévoles de Passerell ainsi que des avocat·es engagé·es se sont mobilisé·es afin d'élaborer une stratégie contentieuse, le Tribunal administratif a statué **en faveur d'un demandeur de protection internationale**. Dans une ordonnance rendue le **8 mars 2024**, le Tribunal a estimé qu'il existait un risque de préjudice grave et définitif pour la personne se retrouvant à la rue. Le Tribunal administratif **ordonne par conséquent à l'Etat d'héberger** ce demandeur de protection internationale au sein d'une structure de l'Office National de l'Accueil (ONA). Il s'agit cependant d'une mesure de sauvegarde : le juge ne se prononce pas pour savoir si l'Etat viole le droit en refusant d'héberger un demandeur d'asile mais exige que le gouvernement le loge le temps qu'un jugement sur cette question soit rendu. Cette décision est néanmoins un **signal positif** dans le contexte de crise de l'accueil au Luxembourg.

**Tribunal administratif
du Grand-Duché de Luxembourg**

N° 50138R du rôle
ECLI:LU:TADM:2024:50138
Inscrit le 5 mars 2024

Audience publique du 8 mars 2024

Requête en institution
de mesures de sauvegarde introduite par
Monsieur ...
contre une décision de l'Office National de l'Accueil
en matière d'accueil de demandeurs de protection internationale

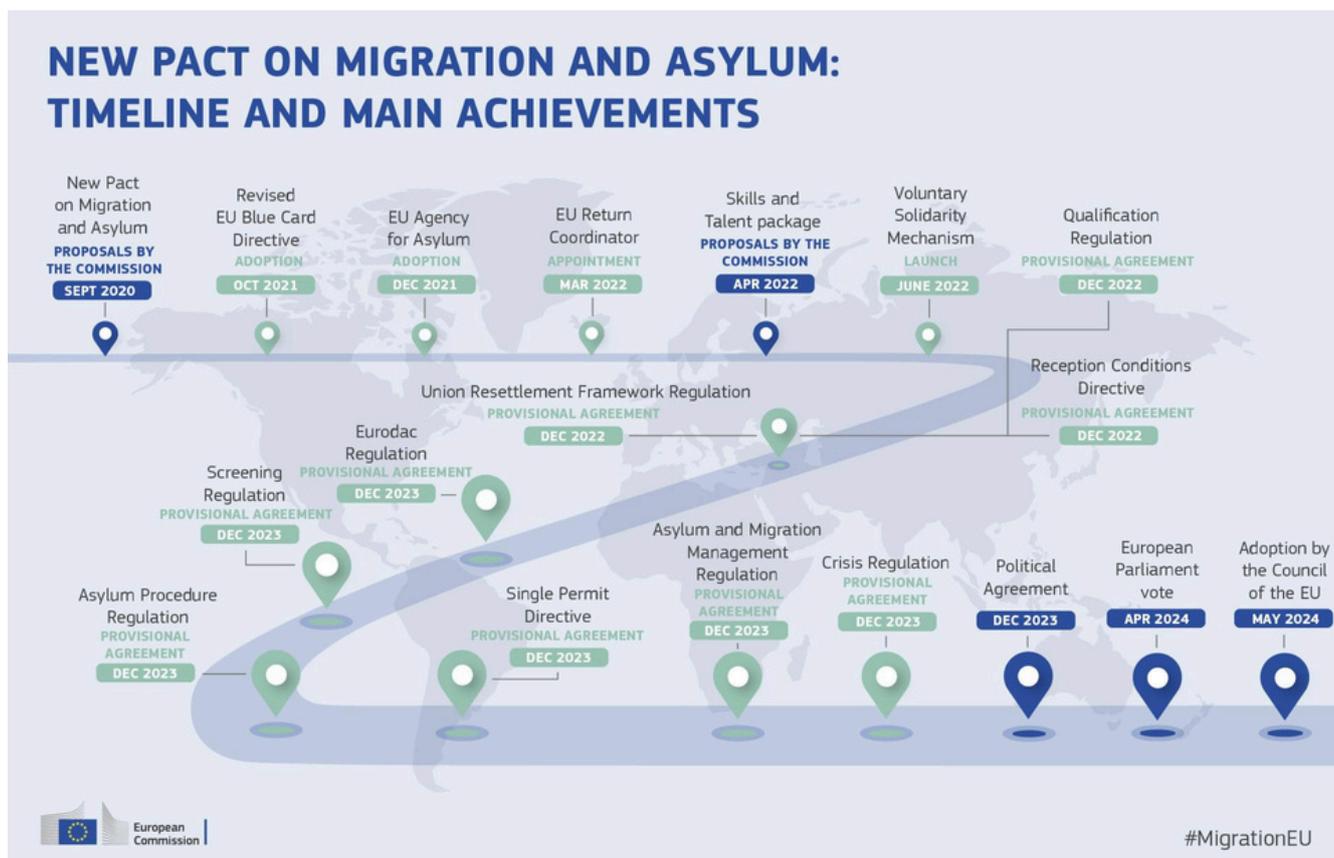
ORDONNANCE

Vu la requête inscrite sous le numéro 50138R du rôle et déposée le 5 mars 2024 au greffe du tribunal administratif par Maître Max LENERS, avocat à la Cour, inscrit au tableau de l'Ordre des avocats à Luxembourg, au nom de Monsieur ..., né le ... à ... (Djibouti), de nationalité djiboutienne, actuellement sans domicile, tendant à voir prononcer des mesures de sauvegarde par rapport à une décision du 5 février 2024 du directeur de l'Office National de l'Accueil (ONA) l'informant de son droit à bénéficier des conditions matérielles d'accueil telles que prévues notamment à l'article 2, point g) de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à l'accueil des demandeurs de protection internationale et de protection temporaire tout en l'informant qu'en raison d'une saturation des structures d'hébergement dédiées aux demandeurs de protection internationale, il serait inscrit sur une liste d'attente en vue de l'attribution d'un logement dans les meilleurs délais, cet acte étant encore attaqué au fond par une requête en annulation, sinon en réformation introduite le 1^{er} mars 2024, portant le numéro 50131 du rôle ;

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'ordonnance [ici](#).

PACTE EUROPÉEN ASILE ET MIGRATION : PUBLICATION DE NOS RECOMMANDATIONS

Le **14 mai 2024**, l'Union européenne a définitivement adopté le **Pacte sur la migration et l'asile**. Cette réforme est présentée comme rendant le système plus efficace et résistant aux pressions migratoires afin d'éviter les mouvements secondaires et de combattre les abus. Cependant, Passerell craint qu'elle ne mène à une **politique irrespectueuse des droits fondamentaux des personnes concernées**, risquant d'aggraver les failles du système actuel.



Le gouvernement luxembourgeois dispose désormais d'une **période transitoire de deux ans afin de préparer un plan d'implémentation** ainsi que les réformes législatives nécessaires pour la mise en oeuvre de ce Pacte au Luxembourg. Passerell a suivi et continue de suivre avec beaucoup d'attention ces travaux d'implémentation, que ce soit par le biais de réunions de travail avec l'ECRE, le Collectif Réfugiés ou bien de rencontres avec les autorités en charge de l'asile au Grand-Duché.

C'est la raison pour laquelle nous avons publié, en avril 2024, une série de recommandations dans lesquelles nous demandons aux autorités une **mise en œuvre prudente et respectueuse des droits humains** de ces nouvelles réformes tout en gardant à l'esprit que le respect de la dignité humaine des personnes accueillies en Europe doit être une considération primordiale.

Nous avons identifié sept thèmes centraux, parmi lesquels les **droits de l'enfant, la détection des vulnérabilités, le droit à la vie privée et familiale ou encore l'accès à l'assistance juridique** et pour lesquels nous exercerons la plus grande vigilance lors de l'implémentation par les autorités des réformes européennes. Le Luxembourg doit continuer à jouer un rôle moteur de garant du respect des droits fondamentaux à l'échelle du continent européen mais aussi sur son territoire national.

Vous trouverez un aperçu de nos recommandations ci-dessous. Celles-ci sont disponibles en intégralité à la lecture et au téléchargement [ici](#).

Thème 1 - filtrage et procédure à la frontière

Nos recommandations

- 1 - Ne pas placer de mineurs non accompagnés ou des familles avec enfants dans la procédure à la frontière ;
- 2 - Utiliser dès que possible des mesures alternatives à la rétention ;
- 3 - Permettre l'accès de la société civile aux personnes placées dans la procédure à la frontière afin de veiller au respect de leurs droits fondamentaux ;
- 4 - Respecter le principe de non-refoulement en conduisant une analyse poussée et rigoureuse des risques de persécution et d'atteintes graves en cas de retour dans le pays d'origine.

Thème 2 - solidarité européenne

Nos recommandations

- 5 - Prendre part au mécanisme de solidarité en relocalisant autant que possible des demandeurs de protection internationale vers le Luxembourg ;
- 6 - Ne pas procéder à des transferts vers des pays où le demandeur explique avoir subi des traitements inhumains et dégradants ;
- 7 - Garantir l'unité familiale des demandeurs de protection internationale au-delà de la notion de famille nucléaire.

Thème 3 – accès à l'assistance juridique et rôle de la société civile

Nos recommandations

- 8 - Garantir l'accès à l'aide juridique et à un avocat dès le début de la procédure jusqu'à l'épuisement des voies de recours et également dans le cadre des procédures aux frontières ;
- 9 - Maintenir l'assistance judiciaire pour les demandeurs n'ayant pas les moyens financiers suffisant ;
- 10 - Rendre suspensives l'ensemble des voies de recours dans les différentes procédures afin de maintenir l'accès aux conditions matérielles d'accueil ;
- 11 - Permettre un accompagnement supplémentaire par des associations spécialisées dans le soutien aux personnes exilées.

Thème 4 – détection des vulnérabilités

Nos recommandations

12 - Mettre en place une procédure holistique et précoce de détermination des vulnérabilités pour tous les demandeurs, dès la procédure de screening tout en permettant aussi de réagir en cas de détection plus tardive d'une vulnérabilité ;

13 - Appliquer une approche qui prend en compte les violences fondées sur le genre dans l'accueil des demandeuses de protection internationale et dans l'examen de leurs demandes ;

14 - Former les agents de la Direction de l'Immigration et de l'Office National de l'Accueil à la prise en charge de personnes vulnérables.

Thème 5 – droits de l'enfant

Nos recommandations

15 - Mettre en place un mécanisme d'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant pour l'ensemble des décisions le concernant, pas uniquement dans le cadre d'un retour ;

16 - Garantir le respect de la présomption de minorité ;

17 - Mettre en place une procédure de détermination de l'âge holistique, multidisciplinaire et respectueuse de l'intérêt de l'enfant ;

18 - Créer un statut juridique particulier pour les mineurs non accompagnés ne souhaitant pas demander la protection internationale en adaptant la législation en vigueur ;

19 - Ne pas procéder à la rétention ni à l'utilisation de la procédure à la frontière pour les MNA et familles avec enfants.

Thème 6 – droit à la vie privée et familiale

Nos recommandations

20 - Permettre le regroupement familial des mineurs avec leurs parents lorsque cela est dans leur intérêt ;

21 - Aller au-delà de la définition restrictive prévue par la loi de la famille nucléaire et autoriser le regroupement familial lorsqu'il existe des liens familiaux anciens et intenses ;

22 - Faire du maintien de l'unité familiale une priorité dans l'ensemble des procédures liées à l'asile.

Thème 7 – logement des DPI

Nos recommandations

23 - Héberger l'ensemble des demandeurs de protection internationale dès le dépôt de leur demande, peu importe leur genre, âge, nationalité ou procédure ;

24 - Stopper les mises à la rue des personnes vulnérables hébergées par l'ONA sans qu'une solution de relogement pérenne n'ait été trouvée au préalable ;

25 - Sécuriser juridiquement les personnes vivant dans les structures de l'ONA et payant une contribution à la mise à disposition d'un hébergement par la signature d'un contrat de bail en bonne et due forme ;

26 - Augmenter le nombre de places disponibles dans les structures gérées par l'ONA.

LE COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT DE L'ONU DEMANDE AU LUXEMBOURG DE SUSPENDRE L'ÉLOIGNEMENT D'UNE FAMILLE DE RÉFUGIÉS

Le Luxembourg, à l'instar d'autres pays européens, a accueilli plusieurs familles exilées, déjà bénéficiaires de la protection internationale dans un autre Etat membre de l'UE mais qui ont dû quitter ce dernier en raison de **mauvaises conditions de vie**. Les autorités luxembourgeoises leur ont délivré des décisions d'**irrecevabilité assorties d'une obligation de quitter le territoire**, en raison de leur statut de protection obtenu ailleurs. C'est notamment le cas d'une famille syrienne, qui a quitté la Grèce en raison de **l'impossibilité de recevoir des soins de santé** dans de bonnes conditions alors que l'un de leurs enfants était atteint d'un cancer, ainsi que de mauvaises conditions de vie. Le plus jeune enfant de la fratrie, **né au Luxembourg**, a quant à lui été débouté de sa demande de protection internationale et un ordre de quitter le territoire à destination de la Grèce a également été émis, bien qu'il n'y ait jamais mis les pieds, qu'il n'y dispose pas de titre de séjour et que ceux des autres membres de la famille aient expiré il y a plusieurs années.



Saisi par la famille, le **Comité International des Droits de l'Enfant** a demandé au Luxembourg de **suspendre immédiatement le renvoi** vers la Grèce des enfants ainsi que de leurs parents. Il s'agit là d'une mesure provisoire : le Comité ne statue pas encore mais exige que le gouvernement suspende leur expulsion le temps qu'une décision ne soit rendue.

Néanmoins, cela reste une décision positive et un **signe d'espoir** pour d'autres familles dans des situations similaires. Si les autorités luxembourgeoises ont respecté la communication du Comité, Passerell reste tout de même vigilante dans l'attente de la décision au fond du Comité, courant 2025.

Par ailleurs, Passerell travaille à développer une **nouvelle stratégie contentieuse** visant à saisir les comités onusiens de défense des droits humains lorsque les situations s'y prêtent. Ces comités, chargés de vérifier le bon respect par les Etats signataires de leurs engagements internationaux, peuvent émettre des recommandations et rappeler à l'ordre les Etats déviants. Bien que leurs décisions ne soient juridiquement pas contraignantes, ils sont un outil de taille en matière de défense des droits fondamentaux.

UNO-Komitee fir Kannerrechter fuerdert Lëtzebuerg op eng Réckféierung ze annulléieren

Den UNO-Komitee fir Kannerrechter hätt d'Lëtzebuurger Regierung dozou opgefuert, d'Reckféierung vun enger syrescher Flüchtlingsfamill a Griichenland ze annulléieren, bis datt Kloeerheet zu den Ernstänn geschafent ass. Et géng ee Verdacht op Kannerrechtsverstouss am Raum stoen.

1 min | 2 min



Foto: picture alliance / NurPhoto | Jakub Porzycki

L'expulsion d'une famille syrienne du Luxembourg mise en suspens



De: Sophie Wiessler | Dans A la Une, Newsletter | Mis à jour le 05/08/24 11:59 | Publié le 05/08/24 11:59



D'après Marion Dubois, Passerell attend des autorités luxembourgeoises qu'elles «restent vigilantes dans l'attente de la décision finale du comité». (Photo: archives Editpress/Fabrizio Pizzolante)

Luxemburg muss Rückführung einer syrischen Familie stoppen

Aus materieller Not heraus zog die Familie von Griechenland weiter nach Luxemburg. Dort darf sie aber nicht bleiben, sagen die Behörden.



Die syrische Familie hatte im Namen ihres jüngsten Sohnes einen Asylantrag gestellt - der wurde von den Luxemburger Behörden abgelehnt. Die Familie muss zurück nach Griechenland. Foto: Shutterstock

Plusieurs coupures d'articles parus dans les médias au sujet de cette décision du Comité des droits de l'enfant de l'ONU sans précédent au Luxembourg.

Retrouvez l'ensemble des articles publiés à ce sujet [ici](#).

SUSPENSION DE L'EXAMEN DES DPI DE RESSORTISSANT·ES SYRIEN·NES

Suite à la chute du régime de Bachar Al-Assad le 8 décembre 2024, le gouvernement luxembourgeois, à l'instar de bon nombre de ses voisins européens, a décidé de **suspendre l'examen** des demandes de protection internationale de toute personne ressortissante syrienne.

Cette décision fut **source d'inquiétude** et de nombreuses interrogations pour la diaspora syrienne au Luxembourg, menant notre équipe à publier des **fiches informatives** en français et en arabe sur les conséquences de cette décision du gouvernement luxembourgeois sur les **droits des personnes syriennes** se trouvant actuellement au Luxembourg. Ces fiches ont été publiées sur notre site, nos réseaux sociaux et partagées dans des groupes de messagerie privée réunissant les ressortissant·es syrien·nes au Luxembourg.

Vous êtes syrien·ne au Luxembourg et avez des questions ?

أنت سوري في لوكسمبورغ ولديك أسئلة؟

Découvrez notre fiche d'information sur notre site + lien en bio

يمكنكم الاطلاع على ورقة المعلومات الخاصة بنا من خلال الرابط الموجود في إيلايو، الرابط موجود أيضا على صفحة أنستغرام

ماذا يحدث للسوريين في لوكسمبورغ؟

ديسمبر 2024

التغييرات بالنسبة للسوريين المستفيدين بالفعل من الحماية الدولية

إن الاحتفال بسقوط نظام بشار الأسد لن يكون له أي تأثير على بطاقة الإقامة. إن يكون لسقوط النظام أي عواقب على السوريين الذين يحملون الجنسية اللوكسمبورغية أو تصريح إقامة بخلاف "الحماية الدولية".

إن سقوط النظام لن يكون له عواقب تلقائية على المستفيدين من الحماية الدولية. ولكن يمكن لكسمبرغ أن تتراجع عن قرارها إذا كان الوضع في بلد المنشأ قد تغير كثيرا لدرجة أنه لم يعد هناك أي خطر على الشخص للعودة إلى بلده، لذلك إذا لم يعد الشخص معرضا لخطر الموت أو التعرض للاضطهاد. يجب أن يكون تغيير الوضع كبيرا ودائما مع مرور الوقت.

في الماضي، لم تلجأ لوكسمبورغ أبدا بشكل منهجي إلى هذا الفرار. قد يكون الاهتمام بالعودة إلى سوريا للاحتفال بسقوط النظام سببا لسحب وضع اللاجئ.

في بعض الحالات، من الممكن تغيير تصريح الإقامة (إذا كان يعمل على سبيل المثال)، ولكن من الأفضل استشارة محام أو باسيزيل قبل القيام بذلك.

باسيزيل

Plusieurs exemples de visuels publiés sur les réseaux sociaux de Passerell afin d'informer la diaspora syrienne en exil au Luxembourg au de l'existence de la fiche d'informations diffusée gratuitement en français et en arabe.

En parallèle, le Collectif Réfugiés, dont Passerell fait partie, a rapidement réagi dans un communiqué de presse pour appeler le gouvernement luxembourgeois **à la retenue et à la prudence**. étant donné la situation **instable et précaire** dans laquelle se trouve la Syrie. Le Collectif a aussi exhorté le gouvernement à ne procéder à **aucune décision négative** sur les demandes de protection internationale déposées par des ressortissants syriens ou apatrides et à ne procéder à **aucun retour forcé** jusqu'à ce que la situation en Syrie soit stabilisée et que des informations fiables sur la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme soient disponibles.

PASSERELL ET LE COLLECTIF RÉFUGIÉS

L'année 2024 a été marquée au niveau européen, par l'adoption du Pacte européen sur l'asile et la migration, et au niveau national, par l'entrée en fonction de la nouvelle coalition gouvernementale. L'année fut donc riche en travail de plaidoyer pour le **Collectif Réfugiés**, dont Passerell est membre depuis 2017.

**Janvier
2024**

Publication d'une analyse du chapitre migration du nouvel accord de coalition. L'absence de mesures concernant les droits de l'enfant et le regroupement familial ainsi que la prédominance des mesures liées au retour inquiètent particulièrement les membres du LFR.

**Février
2024**

Envoi d'un courrier au ministre Léon GLODEN demandant la réunification des membres de famille résidant dans les territoires palestiniens en guerre et d'un courrier au ministre Max HAHN demandant une entrevue pour discuter de l'accueil et de l'hébergement des réfugié-es.

**Mars
2024**

Rencontre avec la Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne afin d'échanger quant aux positions du Luxembourg en amont du vote définitif du Pacte Asile et Migration

**Juin
2024**

Conférence de presse en amont des élections européennes : le LFR a questionné les partis présentant des candidat-es quant à leur positionnement sur les questions d'asile et d'intégration. Une analyse des réponses a ensuite été présentée au grand public.



De gauche à droite : Yolande Wagener (Médecins du Monde Luxembourg), Marion Dubois (Passerell), Alessandro Morini (Amnesty International Luxembourg), Alain Mondésir (Reech eng Hand), Sérgio Ferreira (ASTI).

Juin
2024

À l'occasion de la **Journée mondiale des réfugiés**, publication de **vidéos de sensibilisation** autour de 5 aspects du Pacte européen sur l'asile et la migration dont l'implémentation risque de mettre nos bénéficiaires en danger.



Octobre
2024

Rencontre et visite avec le Ministre de l'Immigration, Léon GLODEN au sujet de la "maison retour", nouvelle structure où les personnes devant être éloignées du Luxembourg sont assignées à résidence le temps que leur transfert puisse avoir lieu.

Novembre
2024

Préparation de **recommandations** à l'attention du gouvernement quant à l'implémentation dans la législation luxembourgeoise du pacte asile et migration. Ces recommandations font suite à une rencontre entre les autorités compétentes et la société civile en date du 16 octobre 2024

Décembre
2024

Publication **d'un communiqué de presse** appelant les autorités à la prudence suite à la décision annoncée de suspendre l'examen des demandes de protection internationale de ressortissants syriens.



*Le LFR est un groupement d'associations aux orientations et aux mandats divers ayant décidé de mettre en commun leurs efforts pour **veiller au respect des droits des personnes qui ont dû quitter leur pays et qui cherchent refuge au Luxembourg**. Le suivi de la mise en oeuvre des normes internationales et européennes ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique à la problématique du droit d'asile constituent le cœur du travail du Collectif.*

Pour accéder à l'ensemble des publications du LFR, rendez-vous [ici](#).



Passerell

Humanisons le droit.

Depuis 2016, Passerell soutient les personnes vulnérables dans l'exercice de leurs droits au Luxembourg, notamment les demandeuses, bénéficiaires et déboutées de la protection internationale.

-  Permanence d'accès aux droits
-  Cellule de veille et d'action juridique Pink Paper
-  Actions de plaidoyer et de sensibilisation
-  Activités de socialisation
-  Formations agréées par le Barreau de Luxembourg et le Ministère de l'Education Nationale

Nous soutenir  www.passerell.lu 




Ensuring that the rights of women in exile in Luxembourg are respected.

Thank you for them.

SENSIBILISATION

**POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS OUVERTE
ET RESPECTUEUSE DES DROITS**

NOS FORMATIONS SUR LE DROIT D'ASILE ET LES DROITS FONDAMENTAUX

Cette année, en plus des formations gratuites offertes dans le cadre de nos divers projets, nous avons eu l'occasion de former 2 organismes différents sur le thème du droit d'asile et avons pris part comme intervenantes à une formation collective sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés au Luxembourg.

Ces professionnel·les, régulièrement au contact de personnes exilées, nous ont contacté afin de **mieux comprendre les procédures dans lesquelles se trouvent leurs bénéficiaires et les droits qui leur sont conférés**, et ce, afin d'adapter leur accompagnement à leurs besoins.

Nous avons également mis à jour notre catalogue afin d'offrir des informations actualisées suite à l'adoption du Pacte européen sur l'asile et la migration, et prenant aussi en compte les problématiques liées aux violences basées sur le genre et aux droits fondamentaux.

En 2024

[Consulter le catalogue](#)

22 professionnel·les formé·es

20 heures de formation prestées

3 thématiques abordées

Accès à l'emploi des demandeur·euses de protection internationale

Déroulé de la procédure de demande de protection internationale et conditions matérielles d'accueil

La représentation des mineurs non accompagnés

“

Excellente formation qui rend le droit accessible à tous. Très utile pour notre travail au quotidien, l'équipe de Passerell nous éclaire sur des sujets importants de manière claire et inclusive.

Une participante à une formation

”

Pour toute demande/question :



marion.dubois@passerell.lu



+352 621 592 954

Passerell est agréée par le Barreau de Luxembourg et le Ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'organisme de formation continue et a développé un catalogue de formations conçues pour les professionnel·les travaillant au contact de personnes exilées.



MARISOL

En 2024, Passerell a aussi mené le projet MARISOL, visant à **veiller au respect des droits fondamentaux des demandeur·euses, bénéficiaires et débouté·es de la protection internationale ainsi que des personnes migrantes vulnérables.**

L'objectif est double : d'une part **améliorer la connaissance et la compréhension** qu'ont les personnes exilées de leurs droits en identifiant des problématiques particulières liées aux droits humains et d'autre part, **sensibiliser et développer l'intérêt** pour les droits humains et la connaissance des instruments pertinents chez les praticien·nes et futur·es praticien·nes du droit. Ce projet s'appuie sur deux piliers :



Permanence juridique d'accès aux droits
328 rdv effectués



Séminaires brainstorming et table-ronde
80 personnes touchées



Séminaire "Le droit au logement est-il un droit humain ?" avec Maïtre Françoise Nsan-Nwet et Marion Dubois



Séminaire "L'action en justice par les associations oeuvrant pour les droits humains" avec Professeure Séverine Menétrey, Maïtre Catherine Warin et Fiona Lenert



Table ronde "Défendre et promouvoir les droits humains au Luxembourg : quel rôle pour les associations ?" avec Madame Claudia Monti, Monsieur Georges Ravarani, Monsieur Claude Wiseler, Madame Anne Gosset, Maïtre Frank Wies, Madame Laura Zuccoli, Madame Séverine Menétrey, Monsieur David Hies, Madame Catherine Warin, Madame Marion Dubois. Le rapport complet de la table ronde est disponible [ici](#).

Financé par :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

En partenariat avec :



Faculté de Droit,
d'Économie
et de Finance

Lire l'article du Quotidien
sur le projet MARISOL [ici](#)

CONCORDE

2024 fut l'année du lancement du projet CONCORDE, qui, prévu pour durer deux ans, vise à fournir aux **ressortissant·es de pays tiers** les **connaissances et les outils** pour comprendre l'environnement socio-économique et administratif luxembourgeois, ainsi que les normes et les pratiques de la société d'accueil.



Constat de départ :

Les personnes non-ressortissantes de l'UE se trouvant au Luxembourg dans une **situation de précarité** rencontrent souvent des difficultés pour :

- s'insérer sur le marché du travail local ;
- accéder à un logement digne ;
- devenir un·e membre autonome à part entière de la société d'accueil ;
- identifier et éviter les tentatives d'escroquerie.

CONCORDE se concentre sur trois thématiques : **marché du travail, logement et autonomisation administrative et citoyenne**. Ces thématiques sont traitées de façon interactive au fil de séances de formation conçues comme des tables rondes visant à susciter la transmission d'informations mais aussi, grâce au dialogue constant entre intervenant·es et participant·es, l'appropriation et la mobilisation des connaissances



En français, anglais, arabe, farsi, tigrinia, ukrainien



À Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette

Formations **gratuites et interactives** : espace d'échanges et de parole, mises en situation

201 participant·es au total

12 formations délivrées par **13** expert·es du terrain & juristes, accompagnés de **5** médiateur·rices interculturel·les

Financé par :

Zesumme
Liewen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil



Co-funded by
the European Union

En partenariat avec :

RYSE

Refugee Youth Support & Empowerment



CONFÉRENCES ET TABLES RONDES : PASSERELL PARTAGE SON EXPÉRIENCE

24 FÉVRIER 2024 - FESTIVAL DES MIGRATIONS
"LA CRISE DE L'ACCUEIL - UNE CRISE DES DROITS HUMAINS"



Alors que le Ministre de l'Asile a annoncé le 20 octobre 2023 suspendre temporairement l'accueil des hommes seuls en procédure Dublin et que les mises à la rue se multiplient, la question de savoir si le Luxembourg traverse actuellement une **crise de l'accueil** se pose avec acuité. Quelles réponses peuvent être apportées tant du côté des juridictions que du monde politique ? Si un droit aussi fondamental que celui de l'hébergement des demandeur-euses de protection internationale est bafoué, peut-on parler de **crise des droits humains** au Luxembourg ?

Marion Dubois et Keren Rajohanesa, respectivement directrice et juriste spécialisée chez Passerell ont questionné la pratique en vigueur et proposé des pistes d'amélioration, en s'appuyant sur leurs expériences du terrain et leurs échanges avec le public.

28 SEPTEMBRE 2024 - OUVERTURE DU BLACK HISTORY MONTH

Anke Vandereet, Keren Rajohanesa et Andrea Morgan ont eu le plaisir de tenir un stand d'information durant la cérémonie d'ouverture du Black History Month organisé par One People, avant de présenter au public les activités menées par notre association.

La présence de notre équipe à cette soirée d'ouverture était particulièrement importante, étant donné qu'une grande partie de nos bénéficiaires est **susceptible de faire l'objet de discriminations** basées sur l'appartenance à un groupe ethnique.



DU 10 AU 13 OCTOBRE 2024 - SEMAINE NATIONALE DU LOGEMENT

À l'occasion de la Semaine du Logement et du salon Home Expo, notre équipe a tenu le stand "**Logement sans racisme**" du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre-Ensemble et de l'Accueil, aux côtés des associations Padem, OnePeople et du Centre pour l'Égalité de Traitement (CET).



15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

SOCIALISATION

**CRÉER DU LIEN
ENTRE NOUVEAUX·ELLES
ARRIVANT·ES ET RÉSIDENT·ES**

21 JANVIER : TOURNOI DE FOOT

Nous avons organisé un tournoi de football en salle afin de réunir **demandeur·euses, bénéficiaires de la protection internationale et résident·es luxembourgeois·es** le temps d'une après-midi sportive à Munsbach.

Cet événement de socialisation a été organisé par deux membres de longue date de notre association et soutenu par le cabinet CMS Luxembourg, que nous remercions chaleureusement pour leur implication.



7-9 JUIN : FESTIVAL DES FRANCOFOLIES



Pour la première fois, l'équipe de Passerell était présente avec un stand partagé avec les associations RYSE et PADEM au **village des associations**, organisé dans le cadre du festival des Francofolies d'Esch-sur-Alzette, qui s'est tenu du 7 au 9 juin 2024.

À cette occasion, l'équipe salariée a été soutenue par une dizaine de bénévoles bénéficiaires, afin de mettre en lumière les problématiques auxquelles sont confrontées les personnes exilées sur leur parcours jusqu'en Europe ainsi que celles les ayant poussé à fuir leurs pays d'origine. Par le biais d'un quizz, nous avons pu **sensibiliser** les visiteur·euses, qui, pour les plus chanceux·euses d'entre eux·elles, sont reparti·es de notre stand avec des places pour le concert de leur choix à la Kulturfabrik d'Esch-sur-Alzette.

JUILLET & AOÛT : ATELIERS D'ÉTÉ

La huitième édition des Ateliers d'été s'est déroulée **du 22 juillet au 29 août 2023**. L'évènement a de nouveau rencontré un franc succès cette année. Au total, **plus de 300 personnes** ont fréquenté les Ateliers tout au long de ces six semaines. **72** heures de cours ont été dispensés par notre quinzaine de professeurs bénévoles. Se sont ajoutés à ces cours **six** sorties sportives et culturelles.



Pour rappel, Passerell organise chaque après-midi tout au long de l'été des **cours de langues française, anglaise et luxembourgeoise** encadrés par des bénévoles et à destination de demandeur·euses et bénéficiaires de la protection internationale.

L'objectif est de **pallier la pause estivale des cours institutionnels** auxquels ils·elles prennent part le reste de l'année, tout en proposant chaque vendredi une **visite historique, culturelle ou sportive** afin de mieux découvrir leur société d'accueil.

Financé par :

Thank you and your
team for all the help
you have provided in
treating our case.

Un bénéficiaire de Passerell

NOTRE IMPACT

LES RÉSULTATS DE NOTRE ACTION SUR LE TERRAIN

NOS RÉSULTATS SUR LE TERRAIN

Tout au long de ce rapport, Passerell propose plusieurs éléments pour assurer l'**évaluation des projets** menés et du travail effectué en 2024. Afin de pouvoir comparer l'évolution d'une année à l'autre, les indicateurs repris sont les mêmes qu'en 2020, 2021, 2022 et 2023, à savoir : les résultats de notre **travail de plaidoyer** et les résultats de notre **action directe auprès de nos bénéficiaires**.



ÉVÉNEMENTS DE SOCIALISATION



OBJECTIFS



- ✓ Développement du lien social entre personnes exilées et personnes résidentes depuis longtemps
- ✓ Création d'événements favorisant les interactions positives entre les personnes

IMPACT

- ✓ Multiplicateur d'intégration
- ✓ Amélioration du vivre ensemble

En 2024 :

- **5** événements de socialisation, réunissant environ **400 participant·es** toutes activités confondues (tournoi de foot, Francofolies, atelier d'été, soirées LEILaW)
- **une quinzaine** de bénévoles mobilisés durant les ateliers d'été

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS



OBJECTIFS



- ✓ Délivrer des informations sur les droits et un soutien dans les procédures juridiques et/ou administratives
- ✓ Déceler des situations de non-respect des droits

IMPACT

- ✓ Baisse de l'asymétrie d'information entre les personnes exilées au Luxembourg et l'administration

En 2024 :

- **1088** rendez-vous assurés et **775** bénéficiaires rencontrés
- **68** nationalités représentées (sans compter les personnes apatrides)
- **24** thématiques abordées, dont les violences basées sur le genre et les violences domestiques

Et parce que notre impact va au-delà des chiffres, nous vous partageons ci-dessous un mot de remerciement reçu par notre équipe.

“

Je te remercie beaucoup, pour avoir pris tout ce temps, de la première demande jusqu'à avoir la réponse du ministère, et pour m'aider à faire les procédures, sans toi ça ne serait pas facile, merci au fond du cœur.

”

Un bénéficiaire de Passerell

PARTAGE D'INFORMATIONS



OBJECTIFS



- ✓ Partager et diffuser des informations pertinentes et vérifiées pour nos différents publics cibles (bénéficiaires, praticien·nes du droit et grand public)

IMPACT

- ✓ Stimuler le débat en matière de droit d'asile et de droits fondamentaux auprès de praticien·nes du droit, de l'administration et des juridictions luxembourgeoises

En 2024 :

- **2151** personnes sur notre liste de diffusion
- **1451** abonné·es sur LinkedIn, **863** sur Instagram, **2300** sur Facebook
- **167** professionnel·es formé·es (projets LEILaW, Charter Up!, LEILaC et Marisol inclus)

RECHERCHES JURIDIQUES



OBJECTIFS



- ✓ Conduire les recherches, collecter les informations juridiques et les mettre en forme

IMPACT

- ✓ Meilleure connaissance des droits des personnes exilées pour les professionnel·les

En 2024 :

- **6** réunions de travail de la cellule de veille et de recherche juridique Pinkpaper
- **10** newsletters juridiques publiées (dont LEILaW et CharterUp!) et disséminées à notre réseau de plus de **500** praticien·nes du droit
- **11** publications (rapports, communiqués de presse, recommandations)

- Not the g
rediscovered | Objek
in der Kultur Luxemburgs (5)

CDs

- Die Glücksfee - ein musikalisches Märchen für Kinder (6)
- Lou Koster: Der Geiger von Echternach (7)
- Lieder und Balladen von Helen Buchholtz (DoppelCD) (8)



6

„Fric fir de FEMINISMUS“

Dans la bonne vieille tradition du „Fric fir de Feminismus“ vous pouvez aussi, au nom de vos ami•es, soutenir une organisation féministe locale à but non lucratif, comme **Passerell** ou **Amnesty**.

- www.passerell.lu
- www.amnesty.lu

LE MEILL

pour chaqu

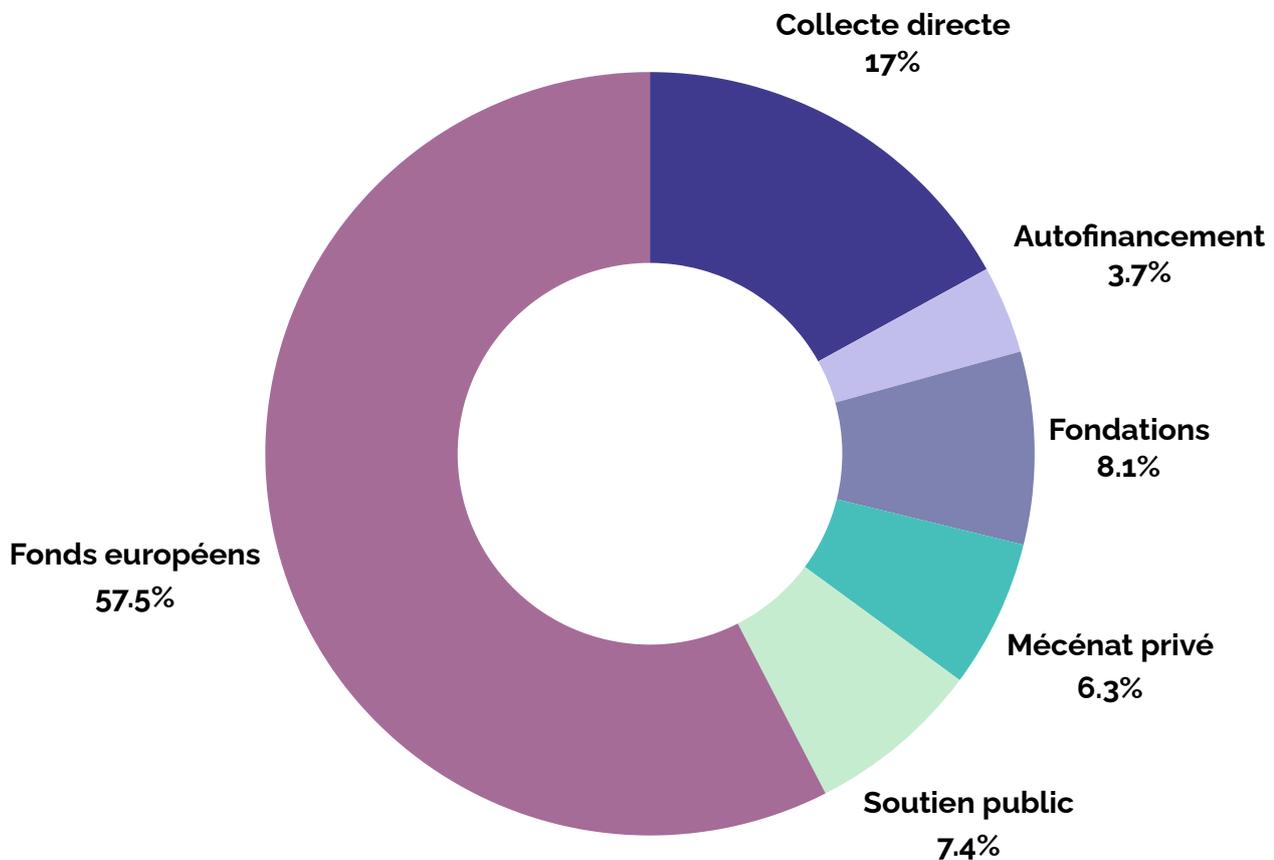
Unissez-vous
les gens au
bruit pour
la discrimi



NOS RESSOURCES

**SE DONNER LES MOYENS
D'ACCOMPLIR NOTRE MISSION**

NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2024



En 2024, nos ressources ont été réparties de la manière suivante :

57.5% de fonds européens :
co-financement des projets LEILaW, Charter Up! et Concorde par la Commission européenne

17 % de collecte directe :
dons et soutiens de citoyen·nes engagé·es

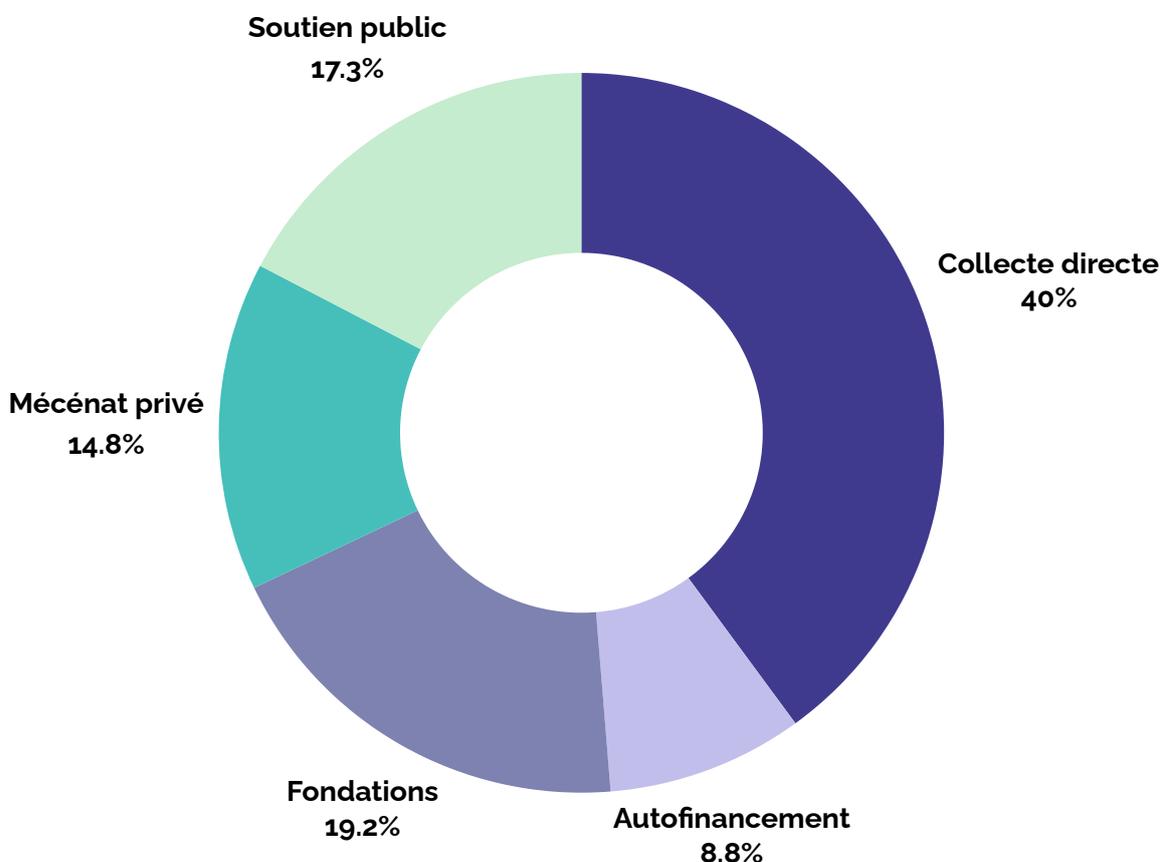
8.1% fondations :
luxembourgeoises

7.4% soutien public :
subsides du Ministère de la Justice, du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du Ministère des Affaires Intérieures et des communes de Luxembourg, Differdange, Saeul, Lintgen et Mertert

6.3% mécénat privé :
actions soutenues par des entreprises ou asbl

3.7% autofinancements : formations juridiques et vente de livres

NOS RESSOURCES HORS FINANCEMENTS EUROPÉENS



En 2024, nos ressources ont été réparties de la manière suivante :

- 40 % de collecte directe :** dons et soutiens de citoyen.ne.s engagé.e.s
- 14.8% mécénat privé :** actions soutenues par les entreprises ou asbl
- 19.2% fondations :** luxembourgeoises
- 8.8% autofinancements :** formations juridiques, vente de livres
- 17.3% de soutien public :** subsides du Ministère de la Justice, du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du Ministère des Affaires Intérieures et des communes de Luxembourg, Differdange, Saeul, Lintgen et Mertert

Outre les financements obtenus de la Commission européenne, nous pouvons toujours compter sur le soutien de mécènes privés et d'entreprises. Leurs dons représentent **plus de la moitié de nos ressources en 2024.**

Ce soutien nous a permis d'**agrandir notre équipe salariée** et de concentrer une partie de notre expertise autour des droits de l'enfant et de l'accueil des mineures non accompagnées au Luxembourg et pour cela, nous souhaitons vivement vous remercier.

ZOOM SUR NOTRE CAMPAGNE DE CROWDFUNDING AVEC ETIKA

Suite à la fin programmée du financement lié au projet européen LEILaW (voir page 13) et afin d'anticiper la baisse de ressources inhérente, nous avons lancé une campagne de financement participatif durant les deux derniers mois de l'année 2024.

Intitulée « **PasserELLES : Humanisons le droit, aussi pour elles** », cette collecte visa à financer la permanence d'accès aux droits ouverte aux femmes et filles exilées au Luxembourg, qui, pour la plupart, ont subi ou risquent de subir des **violences basées sur le genre**.



Nous avons mis en place plusieurs actions de communication en ligne et en personne, dont la tenue d'un stand de sensibilisation dans la gare de Luxembourg-Ville début décembre, grâce au soutien de notre partenaire CFL. Nous avons pu ainsi sensibiliser un certain nombre de personnes à notre travail et à notre campagne de dons.

En partenariat avec :



DROITS HUMAINS

Passerell lance un appel aux dons au profit des femmes exilées

Avec sa nouvelle campagne de crowdfunding intitulée « PasserELLES : Humanisons le droit, aussi pour elles », Passerell asbl fait appel à la générosité de tous et toutes pour maintenir l'activité de sensibilisation et

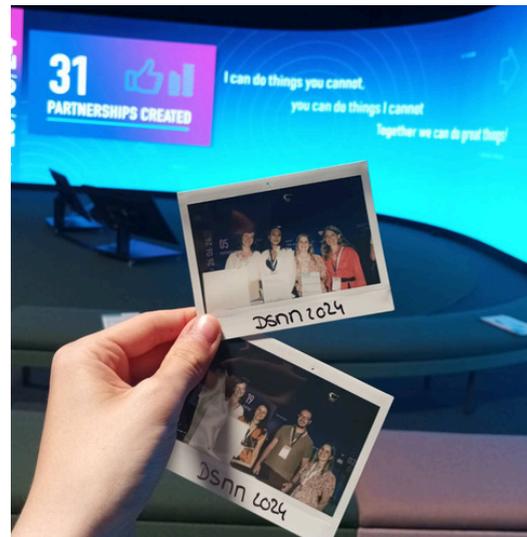
Hébergée sur la plateforme de financement participatif eticrowd.lu (portée par notre partenaire etika asbl), cette campagne fut particulièrement réussie puisque nous avons pu récolter un total de 12 100 € de dons, soit un montant très proche de l'objectif de 15 000 € fixé au départ, et ce uniquement grâce à la générosité de particuliers, que nous remercions de nouveau.



COMMUNICATION & NETWORKING

DIGITAL SKILLS MATCHMAKING

Fiona Lenert et Constance Jacquemot, respectivement juriste et chargée de mobilisation, ont eu la chance de participer au Digital Skills Matchmaking, organisé par IMS dans le cadre de Nexus 2050. À l'issue de cette journée, **plusieurs partenariats et contacts** ont pu être noués avec des entreprises. S'en suivirent concrètement en 2024 un don de matériel informatique de CFL ainsi que la possibilité de tenir un stand dans la Gare centrale de Luxembourg-Ville, un coaching en communication digitale gratuit, et un soutien bénévole d'une employée de PwC.



PRO BONO LAB X IMS X PASSERELL

Le temps d'une journée fin novembre, Constance Jacquemot et Marion Dubois ont également participé à un workshop de **transfert de compétences** en communication chez Devoteam, en partenariat avec Pro Bono Lab et IMS, dont Passerell est membre. Ce fut l'occasion de faire le point sur nos actions de communication et d'échanger avec l'équipe de Devoteam ainsi que des membres de l'équipe de communication de la Ville de Luxembourg. Un livrable contenant bonnes pratiques et outils a ensuite été transmis à notre équipe, afin que nous puissions implémenter les recommandations issues de cette journée.

LES NOUVEAUTÉS



*nogelauschtert an ënnerstëtzt, fir hir Rechter duerchzusetzen.
thousands of people in asserting their rights.*

Extrait de notre nouvelle vidéo de présentation sous-titrée en luxembourgeois et en anglais, Réalisée par CROSSFIRE Agency, à découvrir sur notre site et nos réseaux sociaux.

Passerell est par ailleurs toujours présente sur les **réseaux sociaux**, alimentés régulièrement et sur lesquels vous pouvez retrouver toutes nos actualités.

Plusieurs changements et nouveautés sont à noter en termes de communication notamment la création d'une **newsletter mensuelle** et d'une **vidéo de présentation** afin d'illustrer nos activités et missions.

Cette démarche est d'autant plus importante compte-tenu de la modification de nos statuts et de notre slogan, passant de "Humanisons le droit d'asile" à "**Humanisons le droit**", ancrant ainsi l'élargissement de nos missions.



Passerell
Luxembourg



Passerell LU



@Passerell.lu



@Passerell2015

NOS SOUTIENS EN 2024

LES INSTITUTIONS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures



Commune
de Mertert



Commune de
Lintgen



LE SECTEUR PRIVÉ



A&O SHEARMAN



HUSStec



C L I F F O R D
C H A N C E

VOUS POUVEZ AUSSI FAIRE LA DIFFÉRENCE

Passerell est une association reconnue **d'utilité publique depuis septembre 2023**. En plus de reconnaître publiquement l'importance de notre travail en faveur des personnes les plus vulnérables et des droits fondamentaux, cette reconnaissance offre un avantage certains à nos donateur·rices. Les **dons** effectués pour le compte de notre association depuis cette date sont désormais **déductibles fiscalement**.

Pour bénéficier de la déductibilité et recevoir votre attestation à présenter à l'administration des contributions directes, rien de plus simple : il vous suffit d'indiquer votre nom et votre adresse dans le libellé de votre virement bancaire et vous recevrez votre attestation par voie postale, l'année suivant votre don.

Grâce à ce soutien, vous nous permettez de continuer à mener à bien nos missions. Pour nous aider à agir en faveur des personnes exilées et vulnérables, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Par virement



Nos coordonnées bancaires :

LU54 1111 7043 2710 0000

BIC : CCPLLULL

En offrant ou commandant notre livre

Réhumanisez-moi

Accès via notre page :

www.passerell.lu/don



Via Payconiq

Accès via notre page :

www.passerell.lu/don



Si vous souhaitez agir autrement, deux possibilités s'offrent à vous :

- rejoindre notre cellule de bénévoles
- devenir membre de Passerell et contribuer à la vie quotidienne de l'association ;
- ou bien les deux à la fois !

Pour ce faire, rien de plus simple :  écrivez-nous : constance.jacquemot@passerell.lu

Graphisme : Constance Jacquemot (Passerell)

Rédaction : Marion Dubois, Constance Jacquemot, Alexandre Labignette, Catherine Warin (Passerell)

Relecture : Catherine Warin, Alexandre Labignette, Laura Malki, Noëlle Gerin (Passerell)

Crédits photographiques et illustrations

Couverture : CrossFire Agency

p. 4 : Mohammad Harer

p. 19 : Tribunal administratif du Grand Duché de Luxembourg

p. 20 : Commission européenne

p. 22 : Comité des droits de l'enfant

p. 23 : 100,7.lu ; Le Quotidien ; Luxemburger Wort

p. 42 : CID Fraen a Gender

p. 46 : infogreen.lu ; eticrowd.lu

p. 47 : CrossFire Agency

Toutes les autres illustrations (photos et graphiques) ont été réalisées par l'équipe de Passerell.

Date de publication : mars 2025



**MERCI
POUR
VOTRE
SOUTIEN.**